

Présents :

Enseignants : Mmes Jacquier (présidente du conseil), Quero, Lamy, Dudragne, Chick, Toupin, Parois-Clément, Vrilleau, Petit, Rideau, Janssens, Jeannot, Boux, Labat, Foy, Domingues, Mpacko, Charneco, Prevost Ms. Ludger, Maudet

FCPE : Yamina Freud, Marilyn Dembele, , Myriam Le Ny et M. Moussadik, Madame Debeve, Mme Basset

PEEP : Mmes Simon, Abraham, Amri, Benmhad, Grot, Guyader, Sebri tlili, Choqueuse, marnier, elnacour, et M. Bruézière, Mme Etanouki, Mme Ruggieri,

PERM : Jean-Cédric Reningen, Ludovic Barberet et Lénaïc Pineau. Mme Salehi,

Mairie : M. d'Estaintot

☞ Rentrée 2025 : effectifs / structure

57 PS 70 MS 75 GS => 202 => 25,25 élèves par classe

53 CP 68 CE1 59 CE2 74 CM1 58 CM2 => 312 => 24 élèves par classe

202+312 = 514 élèves soit 24,5 élèves par classe.

En général, les effectifs augmentent pendant les vacances d'été.

La structure n'est pas encore arrêtée.

☞ Organisation de la fin de l'année :

- Réunions des futurs PS : les 23 et 24 juin à 17h30.
- Réunions CP : mardi 10 juin à 18h00
- Les olympiades en maternelle : le 13 juin
- Le triathlon de l'élémentaire du 23 au 30 juin dans l'ordre des classes
- Réunion du triathlon : 12 juin 18h15
- Fête en élémentaire : le 3 juillet
- Course action contre la faim : 23 mai
- Séjour des 3 classes de CM2 dans les Côtes d'Amor du 16 juin au 20 juin

☞ Point sur le vivre ensemble :

- Chaque classe de la maternelle a sa Nounah qui est une mascotte pour parler, pour travailler sur l'empathie, les émotions, le harcèlement...
- En élémentaire, installation du coin tranquille, du coin détente (achat d'osselets, cerceaux, élastiques, cordes à sauter, diabolos...), partagés avec le périscolaire ;
- Course contre la faim le 23 mai au parc des Bords de Seine à partir de 9h30. Action pour Madagascar à laquelle tous les élèves de l'élémentaire ont été sensibilisés.
- Présence de gilets de médiateur pendant les récréations pour gérer des petits conflits, avertir les adultes...
- Le harcèlement scolaire : la circonscription va mettre en place des ateliers à destination des parents en commençant par des petites formations auprès des têtes de listes des parents élus puis élargir au reste des parents. Ces formations se dérouleront le 18 et le 21 novembre aux écoles Daudet ou Monet (au choix). Ces formations, avec des vidéos et des interventions d'experts se feront en 4 temps.
Temps 1 : définir ce qu'est le harcèlement entre élèves notamment dans le cadre légal.
Temps 2 : comment prévenir le harcèlement. Temps 3 : comment repérer avec les

signaux faibles, connaître les différents circuits du signalement. Temps 4 : Comment les parents élus peuvent intervenir pour faire cesser le harcèlement.

En cas de situation, on met en place la méthode de préoccupation partagée faisant appel au pôle ressource constitué de directeurs, psychologues scolaires, conseillères pédagogiques. Il y a une équipe pour l'enfant cible et une équipe pour l'enfant intimidateur avec les témoins s'il y en a.

Les étapes de la situation : -> alerter (parents, enfants, plateforme, police...) -> prévenir la circonscription -> remplir la fiche de signaux faibles avec les professeurs, les animateurs (vont être formés par la ville), l'enfant, les parents-> diligenter l'équipe du pôle ressource. L'idée est de ne pas sanctionner un intimidateur en le privant de quelque chose par exemple car cela freinerait le pôle ressource pour trouver des solutions.

Pour l'enfant cible, les parents sont reçus par la directrice. Les parents de l'intimidateurs ne sont pas reçus. Depuis qu'il y a le pôle ressource quasiment toutes les situations se sont arrêtées. Sinon, il y a une sanction qui peut aller jusqu'à l'exclusion. Parfois, il est fait appel au CMP, à des psychologues... Cette méthode est non blâmante, c'est pour cela que les parents de l'intimidateur ne sont pas prévenus.

Les parents ne doivent surtout pas régler leurs comptes entre eux. Les parents élus peuvent être notre relais.

Lorsque le problème est résolu, la situation reste suivie. Il faut rester vigilant.

- six séquences de yoga pour chaque classe de maternelle financées en partie par un projet caisse des écoles, en partie par la coop.

☞ Installation des VPI en élémentaire et point sur les travaux

Une réunion avec la mairie est prévue pour faire le point sur les travaux à venir.

☞ Questions des parents :

- Un père demande s'il serait envisageable d'avoir le diagnostic amiante du revêtement de la cour maternelle.

- Il n'y a toujours pas d'espace dédié au périscolaire, en maternelle. Il faudrait à nouveau réfléchir à une solution pérenne. Les parents se demandent si d'autres écoles sont concernées.

- Le marquage au sol devant l'élémentaire est prévu prochainement.

- Des jeunes fument la chicha sur les bancs devant l'école élémentaire (coiffeur). Il faudrait avoir vu avec la police municipale ce qu'il est possible de faire pour que cela s'arrête. Les parents proposent un panneau rappelant qu'il est interdit de fumer à moins de 100m de l'école.

- Ajouts :

-> Classes transplantées : Mme Boux évoque le fait que notre école a le sentiment d'être assez systématiquement évincée des attributions. Est-ce vraiment utile de préparer un projet ?

-> Présence de chenilles processionnaires dans les cours. Des enfants ont fait des crises d'urticaire. Ce n'est pas un problème de piège. Les chenilles tombent avec le vent, elles s'enfoncent dans la terre que les enfants grattent. Serait-il possible de faire enlever les nids ?

-> Monsieur D'Estaintot remercie pour le travail fait par la classe Mémoire (Le CM2 de Mme Foy) et qui a contribué à la réussite de la cérémonie du 8 mai. Le poème récité par les élèves était très émouvant (« Ces cœurs qui haïssaient la guerre » de Robert Desnos).

Toujours dans le cadre de la classe mémoire, la classe se rendra sur les plages du débarquement, le 27 mai . Projet financé par la fondation Maginot.

Les CM2 B ont participé au ravivage de la flamme et les CM2 C iront au Mont Valérien.

->Sport : les classes du cycle 2 doivent se rendre au Stadium, à pied pour retrouver l'intervenante, à sa demande. Il faut une heure aller/retour pour s'y rendre. C'est très compliqué. Il faudrait qu'elle accepte de venir à l'école où il y a du matériel et la possibilité de se rendre au stade du parc.